



COUR D'APPEL DE VERSAILLES

TRIBUNAL D'INSTANCE DE VANVES

Service des tutelles – majeurs protégés

Requête en vue de la
RESILIATION DU BAIL DU LOGEMENT DE LA PERSONNE PROTEGEE
(article 426 du Code civil)

Minute n° (à remplir par le greffe) :

Nom (*curateur ou tuteur*) :

Téléphone :

Nom de la personne protégée :

La personne protégée est actuellement :

- en maison de retraite
- à l'hôpital
- autre :

Elle est locataire d'un bien immobilier situé :

Ce bien était son domicile et je sollicite l'autorisation de résilier le contrat de bail.

Pièces jointes (nécessaires) :

- Certificat médical d'un médecin spécialiste ou traitant n'étant pas celui de l'établissement (EHPAD ou maison de retraite) qui atteste que le retour de la personne protégée à son domicile est impossible au vu de son état de santé,

- nom du médecin :

- date du certificat :

- l'accord du majeur protégé en curatelle

Fait à

le

Signature